

## LISTE DES PIÈCES

### DOSSIER MISE EN CONFORMITÉ BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lors du dépôt de la demande de subvention – AVANT TRAVAUX :

- Un plan à la parcelle de l'existant avec les anomalies,
- Un plan à la parcelle du projet de mise en conformité,
- Le devis **détaillé, non signé**, de l'entreprise retenue, poste par poste (nature des travaux, quantités, prix unitaires HT, prix TTC, etc...)
- Le formulaire intitulé « demande d'aide et engagement du demandeur » dûment rempli,
- L'attestation d'assurance responsabilité décennale couvrant les ouvrages d'assainissement, de l'entreprise retenue,
- Un Relevé d'Identité Bancaire du compte bancaire sur lequel l'aide sera versée. Le compte bancaire doit être domicilié en France et au nom du demandeur susnommé.

Pour le versement total de la subvention – APRES TRAVAUX :

- Le procès-verbal de réception des travaux signé entre vous et l'entreprise,
- Le rapport complet de conformité émis par Saint-Lô Agglo,
- Le devis accepté, daté et signé,
- La (les) facture(s) de l'entreprise dûment acquittée(s) et annotée(s) des mentions suivantes : nature du paiement (chèque, virement, autres...), n° du paiement (n° du chèque, du virement), nom de la banque (du particulier), date du paiement, signature du particulier.

⇒ Documents à retourner :

- Par voie électronique : [controle.assainissement@saint-lo-agglo.fr](mailto:controle.assainissement@saint-lo-agglo.fr)
- Par courrier : 70 rue du Neufbourg, CS 43708, 50008 Saint-Lô Cedex
- Remise en main propre : 100, rue Henri Claudel, zone Neptune 2, 50000 Saint-Lô